

MAIRIE d'EPEGARD

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 septembre 2019

Présents : MM Demare, Payan, Allais, Mmes Groud, Lejeune, MM Lamy, Maupas, Mme Cottin.

Excusés : Mme Durand, MM Enault (pouvoir Mme Lejeune), Regnier (pouvoir M. Allais), Bessin

➤ Entretien des espaces verts

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que lors de la dernière séance du 24 juin il avait été décidé de procéder à une révision des zones à entretenir afin de solliciter ensuite de nouveaux devis.

Les besoins ont été définis et monsieur le maire présente deux propositions financières pour l'entretien des espaces verts communaux. Le montant de ces devis correspond à un entretien annuel.

Après en avoir délibéré, le conseil :

- valide le devis de l'entreprise « Parcs et Jardins » pour un montant annuel de 4 875,60 € TTC.

➤ Réorganisation des services de la DGFIP sur le département – Motion

Monsieur le maire expose :

Suite à la présentation, par le Directeur Général des Finances Départementales, de la réforme de l'organisation des services de la DGFIP, et au vu des cartes présentées faisant apparaître de grandes disparités de répartition sur le territoire départemental, les conseillers municipaux constatent :

- l'inexistence d'accueil de proximité sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg,
- qu'il n'est pas tenu compte de la notion de distance entre deux points de proximité (exemple : Brionne – Gaillon 50 km, soit une heure de route),
- que des points de proximité pourront être mis en place à la double condition : mise à disposition de locaux par les collectivités, présence d'au moins deux conseillers dont l'un sera pris en charge par les services de l'Etat et l'autre par la collectivité accueillante. Ces points de proximité constituent donc des charges nouvelles incombant aux collectivités (acquisition de locaux, frais de fonctionnement et de personnel).

Pour ces principales raisons, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité** :

- de s'opposer à la fermeture de la Perception du Neubourg,
- de s'opposer à l'actuelle proposition de réorganisation des services de la DGFIP sur l'ensemble du département,
- de demander, avec force et à titre subsidiaire, que soit revu le réseau de proximité : la Communauté de Communes du Pays du Neubourg ne pouvant être dépourvue de tout point d'accueil de proximité,
- de demander également que toutes les charges nouvelles pouvant découler de cette réorganisation soient intégralement compensées par l'Etat.

➤ Travaux de voirie chemin du tour de ville

Cette voie est impraticable et nous devons l'accès aux propriétaires. La communauté de communes va prendre en charge une partie des travaux et des matériaux.

Le façonnage et le reprofilage resteront à la charge de la commune pour un montant de 1 600 €.

➤ Information cloches de l'église

Conformément à ce qu'il avait été évoqué lors de la dernière réunion, l'entreprise BODET s'est déplacée pour le problème de tintement des cloches. Il s'avère qu'il ne s'agissait que d'une commande d'inverseur. Le technicien a procédé à la réparation sans effectuer de facture.

➤ **Eglise : contrat de maintenance**

Monsieur le maire présente au conseil une proposition de contrat concernant la maintenance du matériel campanaire et paratonnerre de l'église.

Après étude du contrat et notamment des prestations incluses dans celui-ci, le conseil, après en avoir délibéré :

- valide la proposition de l'entreprise BODET CAMPANAIRE – 22190 Plerin pour un montant annuel de 276,00 € TTC, actualisable selon les termes du contrat.
- autorise monsieur le maire à signer le contrat de maintenance.

➤ **Eclairage de secours de la salle polyvalente**

Remplacement des blocs d'éclairage de secours : le conseil valide le devis des Ets DUVAL Electricité pour un montant HT de 632,29 €.

➤ **Questions diverses**

✓ Transport scolaire : la question est posée sur l'aide que l'on peut apporter aux parents suite à l'augmentation du tarif par la Région. Monsieur le maire expose qu'il serait judicieux que chaque commune au sein du SIVOS s'entende sur une éventuelle harmonisation. La discussion va être engagée avec le président du SIVOS.

✓ M. Maupas demande s'il serait possible de changer de place le panier de basket situé sur le parking de la salle polyvalente pour qu'il soit possible d'y jouer le week end malgré les locations. M. le maire lui donne une réponse négative, toutefois il peut être envisagé de délimiter une zone autour.

✓ Engazonnement du cimetière : Nous n'avons à ce jour reçu qu'une lettre du CAUE nous conseillant sur les entreprises et les matériaux.

✓ M. Allais demande s'il serait possible d'organiser une collecte de cartons bruns sur la commune. M. le maire indique que notre employé communal a déjà beaucoup de travail, peut-être pourrait-on réfléchir à l'implantation d'une zone de dépôt.

FIN DE SEANCE